

# FICHE DE POSTE

<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Technicien(ne) pour la caractérisation des habitats naturels terrestres (District de Saint-Paul et Amsterdam) – Campagne d’été 2024/2025</b>
<b>CATEGORIE</b>	« Technicien supérieur » au sens de la réglementation du travail des TAAF
<b>STATUT</b>	CDD (Agent contractuel de droit privé – Rémunération selon expérience professionnelle et ancienneté)
<b>DIRECTION</b>	Direction de l’Environnement
<b>LOCALISATION</b>	<b>Ile Amsterdam</b>
<b>DOMAINE(S) D’ACTIVITES</b>	<b>Environnement / Ecologie / Flore / Habitats naturels / Cartographie / Phytosociologie / Gestion d’espace naturel protégé</b>
<b>ELEMENTS DE CONTEXTE</b>	<p>Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l’article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l’archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l’autorité d’un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l’administration du territoire, les TAAF sont également l’organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l’archipel des Glorieuses et des autres îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d’activités humaines raisonnées et la protection d’un patrimoine naturel d’exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).</p> <p>La direction de l’environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d’environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l’ensemble des districts des TAAF. La direction de l’environnement se compose d’un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d’un service conservation et restauration des milieux naturels, d’un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l’autorité d’un chef ou d’une cheffe de service), d’une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l’autorité d’une coordinatrice), et d’une cellule appui transversal sous l’autorité immédiate du directeur.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du 2<sup>nd</sup> plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, l’élaboration de cartographies des habitats à l’échelle des districts est une action à part entière. Le travail pour l’île Amsterdam a été engagé en 2023 et sera poursuivi jusqu’en 2025 dans le cadre du projet « <a href="#">CartoVege-2</a> », financé par le SCO-CNES et porté par le projet IPEV-136 « Subanteco », en partenariat avec les TAAF. La campagne d’été 2024-2025 constitue la période consacrée à la collecte de données nécessaires au projet.</p>
<b>MISSION(S) ET ACTIVITES</b>	<p>Dans ce contexte, en lien étroit avec la post-doctorante mobilisée sur le projet et l’agent hivernant Flore &amp; Habitat (basée à l’Université de Rennes et en campagne sur Amsterdam entre OP3 et OP4), la personne recrutée contribuera aux missions de la direction de l’environnement dans le district et participera principalement à (1) l’acquisition des données de cartographie de la végétation, (2) à la validation d’une typologie des habitats terrestres de l’île Amsterdam en utilisant la méthode phytosociologique sigmatiste et (3) à la valorisation des résultats via la rédaction de livrables. La personne recrutée pourra également venir en appui à la mise en œuvre de programmes de suivis de la végétation et de lutte contre les espèces exotiques végétales (EEV).</p>

Ce poste est placé sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur, et sous la responsabilité hiérarchique directe de la coordinatrice opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles. Sur le terrain, il est placé sous l'autorité du chef de district, représentant du préfet.

### **DESCRIPTION DE LA MISSION :**

Mise en œuvre des protocoles sur le terrain (en lien avec le chargé de mission connaissances flore de la collectivité et la post-doctorante dédiée au projet et l'agent hivernant Flore & Habitat) :

- Collecte des données de cartographie de la végétation :
  - o Acquisition de données géolocalisées rattachées à une classe de végétation via un formulaire numérique de terrain
  - o Mise en œuvre et, si besoin, adaptation du plan d'échantillonnage
- Validation de la typologie des habitats naturels terrestres de l'île Amsterdam :
  - o Test *in situ* et amélioration de la typologie des habitats en cours de mise à jour
  - o Test *in situ* et amélioration de la clé de détermination associée ;
  - o Réalisation de relevés phytosociologiques au sein d'unités de végétations méconnues
  - o Analyse et rattachement des relevés
- Réalisation des protocoles de suivi et d'inventaire de la végétation :
  - o Transects permanents de suivis de la végétation
  - o Veille des espèces végétales sur la base Martin-de-Viviès et autour des sites isolés
- Saisie des données de terrain dans la base de données
- Participation à la rédaction du guide des habitats naturels terrestres de l'île Amsterdam

Contribution aux missions de la direction de l'environnement sur le district

- Sensibilisation du personnel du district à la préservation de l'environnement et au statut de Réserve naturelle nationale
- Soutien au chef de district sur toutes les thématiques environnementales
- Accueil et accompagnement des personnes de passage sur l'île (touristes, marins, passagers du Marion Dufresne, plaisanciers, etc.)
- Participation aux réunions de services
- Mise en œuvre et suivi des procédures de biosécurité, et entretien du local
- Suivi environnemental des chantiers
- Organisation des événements sur les thématiques environnementales (Fête de la Nature, Journée mondiale des zones humides, etc.)

Missions transversales :

- Elaboration collective des plannings
- Soutien aux actions réalisées dans le cadre des autres thématiques du plan de gestion de la réserve naturelle
- Participation aux chantiers participatifs (dépollutions, ramassage de déchets, etc.)
- Rédaction des comptes rendus mensuels et des rapports techniques
- Rapportage régulier aux référents thématiques
- Entretien des locaux dédiés à la gestion de la réserve naturelle nationale
- Inventaires du matériel
- Participation aux tâches collectives de la base

Avant le départ en mission, la personne recrutée passera 10 jours au siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion afin de suivre une formation. Celle-ci permet d'appréhender les éléments de contexte (collectivité des TAAF, présentation des territoires, protocoles mis en œuvre sur le terrain, bases de données, etc.) et de rencontrer l'équipe de la direction de l'Environnement basée au siège des TAAF.

Au retour de mission, la personne recrutée passera une semaine au siège des TAAF, à Saint-Pierre de La Réunion, pour effectuer le nettoyage, le traitement, l'analyse et la valorisation des données phytosociologiques collectées dans le cadre de la mission.

<b>PERSONNEL A ENCADRER</b>	NA
<b>SALAIRE</b>	Rémunération selon l'expérience professionnelle et le nombre de missions déjà réalisées.
<b>COMPETENCES REQUISES</b>	<p>Bac+3 minimum</p> <p><b>SAVOIR FAIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Solides connaissances en phytosociologie, caractérisation des habitats naturels, pratique du relevé phytosociologiques et des méthodes d'analyses associées</li> <li>- Expériences en cartographie des habitats naturels indispensables</li> <li>- Première expérience d'étude de la flore de l'île Amsterdam indispensable</li> <li>- Compétences dans l'utilisation de SIG et d'outils numériques de terrain</li> <li>- Connaissance du travail en espace naturel protégé</li> <li>- La compétence télépilote drone serait un plus</li> <li>- Très bonne condition physique et habitude de travailler dans des conditions climatiques difficiles</li> <li>- Capacités d'analyse, de synthèse, aisance rédactionnelle et orale</li> <li>- Maîtrise des outils informatiques usuels</li> </ul> <p><b>SAVOIR ETRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamisme et motivation</li> <li>- Sens de l'organisation et rigueur</li> <li>- Sens des responsabilités</li> <li>- Capacité d'adaptation</li> <li>- Bon relationnel au sein d'un groupe</li> <li>- Aptitude à travailler en équipe et en autonomie</li> <li>- Aptitude à encadrer un groupe et à transmettre un message de sensibilisation à l'environnement</li> </ul>
<b>DUREE DE LA OU DES MISSIONS</b>	6 à 8 mois Prise de poste souhaitée : Octobre 2024
<b>PERSONNE A CONTACTER</b>	Pour tout renseignement sur le poste, merci d'envoyer un mail sur la boîte <a href="mailto:pierre.agnola@taaf.fr">pierre.agnola@taaf.fr</a>

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Madame La Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : [srh@taaf.fr](mailto:srh@taaf.fr) en mentionnant impérativement en objet du message :

**CANDIDATURE\_CDD\_TECHNICIEN\_FLORE\_AMS\_2024\_NOM\_Prénom**

**Date limite de candidature : 28/07/2024**